

LES FÊTES POPULAIRES AU XVII<sup>e</sup> SIÈCLE

---

# RÉJOUISSANCES

A CHATEAU-THIERRY ET A LA FERTÉ-MILON

*à l'occasion de la paix de Ryswick (1697)*

---

De tout temps les habitants de Château-Thierry ont manifesté du goût pour les réjouissances et pour les fêtes. Nous sommes loin de leur en faire grief : la gaieté d'une population est, comme celle de l'individu, l'indice d'un bon état de santé physique et morale. S'il est d'ailleurs une circonstance qui ait donné motif à de légitimes réjouissances pour les habitants de Château Thierry, c'est celle qui s'est présentée au mois de décembre 1697, à la nouvelle de la conclusion du traité de paix de Ryswick. Ce traité mettait fin à la longue guerre dite de la ligue d'Augsbourg, dont quelques phases glorieuses n'avaient pu compenser l'amertume de plusieurs échecs infligés à nos armes, guerre qui avait épuisé le Trésor, arraché aux campagnes une partie des milices et surchargé le pays du poids de lourds impôts.

Aussi, à l'occasion de ce traité de paix, les réjouissances se multiplièrent elles dans toute la France. Notre collègue, M. Pommier, a bien voulu me signaler le volume du *Mercuré galant* de janvier 1698, qui est presque entièrement consacré

à la description des fêtes données dans plusieurs villes. On y trouve notamment, dans une lettre adressée par de La Haye, prévôt de Château Thierry, à la duchesse de Bouillon (1), la relation détaillée des réjouissances qui pendant un mois, et en plein hiver, secouèrent toute la ville d'un accès de folle gaité. On trouve dans ce récit quelques traits de mœurs qui nous renseignent sur l'état des esprits à cette époque, il nous montre en outre l'ingéniosité des moyens employés pour donner de l'éclat aux fêtes. On est agréablement surpris d'y constater la cordialité des rapports entre les diverses classes de la société, les concessions polies que se font les corporations jalouses de leurs droits ; l'annonce de la paix a opéré ce miracle d'éteindre les rivalités. « Des danses dans toutes les rues, écrit de La Haye, des tables dressées sur les places, avec de grands repas dans les maisons les plus considérables, où chacun était le bienvenu... On avait préparé le souper chez moi ; y soupa qui voulut. »

D'autre part, nous lisons la description pittoresque des cortèges, des scènes allégoriques, du défilé gracieux d'un bataillon de cent vingt jeunes femmes costumées qui manœuvrent, puis défilent à travers la ville comme de vieilles troupes, innovation originale que nous ne saurions trop recommander à nos édiles pour la prochaine fête Jean de La Fontaine. Ce sont ensuite les bals qui succèdent aux bals, puis c'est le feu d'artifice de la Compagnie de l'Arquebuse, avec ses pièces éblouissantes, auprès desquelles notre actuelle pyrotechnie paraît bien pâle.

La paix si ardemment désirée avait mis tout le peuple en

(1) De La Haye était un ami de La Fontaine ; c'est lui qui jouait le rôle du savetier dans la petite pièce intitulée *les Rieurs du Beau Richard*, que La Fontaine fit représenter en 1659 par les jeunes gens de la ville. — La duchesse de Bouillon était Marie-Anne Mancini, nièce du cardinal Mazarin, mariée à Godefroy Maurice de La Tour, duc de Bouillon et seigneur de Château-Thierry. En 1670, quittant sa résidence pour aller à Paris, la duchesse avait recommandé à de La Haye d'avoir soin de La Fontaine. (Voir la lettre de La Fontaine à la duchesse de Bouillon de juin 1671.)

joie, « chacun se veut réjouir, quoiqu'il en coûte, constate de La Haye ; tout le monde en veut tâter, et tel qui n'avait pas de pain dans son ménage se trouve tous les jours dans les jeux, dans les plaisirs ». Il y aurait peut être eu là matière à philosopher, mais de La Haye était lui-même trop gagné par la contagion du plaisir pour se rappeler la fable de son ami de La Fontaine, et pour donner un avertissement aux imprévoyantes cigales de Château-Thierry.

La lettre que nous reproduisons est entremêlée de vers, qui ne sont ni pires ni meilleurs que ceux qu'il était d'usage d'introduire dans les lettres destinées à quelque publicité. La correspondance de La Fontaine en fournit de nombreux exemples.

*A Madame la Duchesse de Bouillon.*

Votre Altesse ne sera peut-être pas fâchée, Madame, d'apprendre les réjouissances qui se sont faites et qui se font encore tous les jours pour la paix dans la ville de Château-Thierry. Il y a quinze jours qu'elles durent, et de la manière qu'on s'y prend, je ne crois pas qu'elles finissent avant le carême. En effet, Madame, il ne faut pas moins qu'un temps de pénitence pour arrêter des plaisirs si excités. C'est un déchainement universel, les rues sont toujours pleines de tambours et de violons, on ne voit que mascarades, danses et festins. Toutes sortes d'âges et de conditions s'y donnent, les jeunes et les vieux, les riches et les pauvres ; tout le monde en veut tâter, et tel qui n'avait pas du pain dans son ménage, se trouve tous les jours dans les jeux, dans les plaisirs. *Enfin chacun se veut réjouir, quoi qu'il en coûte* ; l'on ne voit plus de visages chagrins, et l'on court un homme de mauvaise humeur comme un perturbateur de la joie publique. Mais il faut, Madame, venir au détail de ces réjouissances avec un peu d'ordre, si pourtant on en peut mettre dans une confusion de plaisirs telle que je prends la liberté de vous écrire.

Premièrement, la paix fut annoncée par M. de La Forterie, maire de la Ville, à qui l'adresse en avait été faite, et qui a l'honneur d'être fort connu de votre Altesse 1). Il alla par tous les carrefours avec les éche-

(1) C'est un point important dans l'histoire municipale que cette proclamation faite par le Maire. Dans un cas analogue, le Lieutenant général au bailliage avait émis la prétention de publier, à l'exclusion du Maire, un édit royal, et la Ville avait eu à soutenir un procès contre lui à ce propos, en 1682. (Annales de la Société Historique et Archéologique, 1885.)

vins et le corps de ville et fit publier par quatre Héraults que la guerre était finie. Il serait inutile de vous dire que cela se fit avec grande pompe, Votre Altesse se l'imagine assez. Elle saura seulement qu'au retour de la cavalcade il y eut bal et une colation (*sic*) magnifique, où les principaux officiers furent invités avec les Dames.

Mais je n'eus pas l'honneur d'en être,  
Grâces à mon mauvais destin,  
Depuis qu'un certain mal mutin  
De mes pieds s'est rendu le maître.  
On ne m'a pas trop vu paraître  
Dans les lieux où se tient le bal,  
Car je sais que j'y ferais rire,  
Quand on verrait que je danse fort mal ;  
Ainsi je ne puis pas bien dire  
Comment se passa ce régal.

Et si j'ai dit, Madame, que la colation était magnifique, ces sortes d'expressions ne se doivent jamais prendre au pied de la lettre.

Je l'ai dit seulement pour suivre la pratique  
D'un faiseur de relation,  
Qui doit toujours joindre à colation  
L'épithète de magnifique,  
Cela n'est pas sans fondement,  
Et l'on en voit dans maint roman  
Des autorités sans réplique ;  
Il s'en trouvera cent, et plus,  
Et dans Clélie (1) et dans Cyrus, (2)  
Dans Cléopâtre (3) et dans Cassandre. (4)  
Et pour ne pas plus loin m'étendre  
On en trouve en tous les auteurs  
Qui se mêlent d'être traiteurs.  
Aussi serait-il malhonnête

(1) Roman de M<sup>lle</sup> de Scudéry, 1656.

(2) Artamène, ou le Grand Cyrus, roman de M<sup>lle</sup> de Scudéry, 1650.

(3) Roman de La Calprenède, en 23 volumes, 1648.

(4) Roman de La Calprenède, 1649.

De La Haye, on le voit, se piquait de littérature et connaissait les romans à la mode.

De dire, en parlant d'un cadeau,  
D'un repas on de quelque fête  
Que le repas n'était pas beau ;  
Et pour cela, par politique,  
Ceux qui de repas ont traité  
Ont fort prudemment inventé  
L'épithète de magnifique,  
Et je n'ai pas mal fait aussi  
D'en suivre la maxime ici.

Cependant, comme nos Messieurs de Ville sont honnêtes, il en faut croire ceux qui ont été témoins de leur régal, que rien n'était plus somptueux ni plus abondant que leur colation.

Quelques jours après, il vint un ordre du Roi de rendre grâce à Dieu, par des prières publiques, de la paix qu'il nous a donnée.

Le *Te Deum* fut chanté en grande cérémonie. Tous les corps y assistèrent, et furent conduits à la principale église par tous les habitants sous les armes, à la tête desquelles marchaient les capitaines des quartiers (1). On n'entendait dans les rues que de grands cris de *vive le roi* et des acclamations perpétuelles pour la santé de notre Prince. Après que les prières furent faites, on sortit de l'église au même ordre que l'on y était allé, et on se rendit à l'Hôtel de Ville, où il y avait encore un grand repas tout prêt, auquel succéda un feu d'artifice qui était dressé dans la grande place prochaine, et qui fut allumé par M. le Maire et par les officiers du corps de ville, au son des trompettes et des cris redoublés de : *vive le roi*.

Vous savez, Madame, que cette place est située justement au-dessous de votre château, et qu'il y a une longue terrasse entre deux, qui règne le long de l'un et l'autre. Ce fut de cette terrasse que mille fusées volantes répondirent à la mousquetterie, qui fit un bruit terrible dans la place pendant que le feu dura, et quand il fut fini, on rentra dans l'Hôtel de Ville, où les dames avaient été priées au bal qui dura toute la nuit, et qui fut interrompu par une superbe colation. C'est, Madame, encore une épithète consacrée à cette espèce de repas, et comme un bon Auteur ne doit pas souvent répéter les mêmes termes dans ce qu'il écrit, et que ce qu'il y a de plus beau dans une colation, est la diversité, tantôt on la fait superbe, et tantôt magnifique, selon le goût de l'auteur qui la dresse.

Voilà, Madame, quelle fut la réjouissance publique, qui a été suivie de mille divertissements particuliers, qu'il n'est pas possible de décrire tous

(1) Château-Thierry était divisé en quatre quartiers (abbé Poquet, II, 163), et chaque quartier fournissait une compagnie de la milice bourgeoise.

sans ennuyer Votre Altesse, qui s'ennuie peut-être déjà assez au récit de ces bagatelles. Je ne rapporterai donc ici qu'une partie de ce qui s'y est passé, et Dieu veuille que Votre Altesse ait la patience de le lire jusqu'au bout.

Je dirai premièrement en gros que les quartiers de la ville se cantonnèrent pour y faire une fête générale en chacun, après laquelle les Dizaines (1) firent aussi la leur entre elles, et qu'ensuite les voisins firent des chapelets, et se traitèrent tour à tour. Que Votre Altesse s' imagine des feux devant toutes les portes, des danses par les rues, des tambours et des violons partout, et des tables dressées dans les places, avec de grands repas dans les maisons les plus considérables, où chacun était le bienvenu, et parce que je sais mieux ce qui se fit dans mon quartier que ce qui s'exécuta dans les autres, je ferai un petit détail à Votre Altesse de ce qui s'y passa.

Encore que la ville entière vous appartienne, Madame, on ne laissa pas par distinction d'appeler notre quartier le quartier de Votre Altesse, parceque nous y primes tous ses livrées, et que tout ce qui fut employé à notre divertissement, fut paré des chiffres de son nom. Nous marchâmes dans les rues en bon ordre. J'étais à cheval à la tête de la compagnie. Je ne doute point, Madame, que cette particularité ne fasse rire Votre Altesse, quand elle saura que je fais encore le jeune homme, mais elle saura aussi que le *catonisme* est ici un personnage fort dangereux, et que, sans se mettre au hasard d'être lapidé, il n'y a point d'homme assez hardi pour refuser des marques publiques de la joie qu'il a dans le cœur. J'étais donc à la tête de la compagnie, honneur dont je ne pus ni ne voulus me dispenser. Au milieu de la troupe marchèrent trois chars, ornés des verdure de la saison, qui portaient trois jeunes filles fort belles : l'une qui représentait la France, l'autre l'Europe, et la troisième la Paix, et qui toutes trois avaient des marques indicatrices de leurs personnages. Vingt-quatre violons précédaient. Non pas à la vérité, madame, des violons distingués par ce même nombre, qui sont si bien concertés, et que Votre Altesse entend tous les jours (2), mais des violons ramassés que nous avons fait chercher dans les villes voisines pour joindre avec ceux qui sont dans la nôtre.

(1) Les Dizaines étaient des subdivisions de quartiers.

(2) De La Haye fait allusion aux *vingt-quatre violons de la chambre du roi*, choisis parmi les artistes les plus renommés et qui se faisaient entendre à la Cour durant le dîner du roi, ou dans les concerts particuliers et les jours de cérémonie. Mais la duchesse ne les entendait pas souvent. « M. de Bouillon, dit Saint-Simon, toujours à la Cour, ne la voyait guère, elle n'y allait qu'aux occasions, ou, s'il n'y en avait point, une ou deux fois dans l'année. »

Nous ne nous vantons pas que cela fit une musique fort régulière, mais ils faisaient au moins beaucoup de bruit, et le bruit d'ordinaire est l'âme de semblables fêtes. Il y avait aussi des trompettes et des tambours qui le redoublaient, et cette symphonie avait un air moitié martial, moitié bourgeois, qui ne laissait pas de plaire assez. Les hommes étaient sous les armes en habits des différentes nations de l'Europe, et les Dames vêtues en Bergères fort proprement. Nous rendîmes, Madame, en cet équipage nos premiers devoirs à Votre Altesse. Nous montâmes au château, et après avoir dansé quelque temps autour de la fontaine qui est dans la grande cour, nous saluâmes votre appartement d'un nombre infini de mousquetades. On entendait partout des vœux pour la santé de Monseigneur votre époux et pour la vôtre. On faisait des souhaits pour celle de nos Princes, Messeigneurs vos enfants (1), et l'on remarquait dans toute cette action un zèle et une affection si respectueuse pour toute votre maison illustre, que Votre Altesse a sujet d'en être satisfaite, si elle a fait l'honneur aux plus fidèles de ses vassaux de les tenir en quelque considération. Après cela, nous descendîmes à la Ville, que nous traversâmes partout. Nous nous arrêtions à tous les carrefours, où nos jeunes Demoiselles descendaient de leurs chars. Celle qui représentait la France prenait la main de celle qui représentait la Paix, et la présentait à l'Europe, qui la recevait à bras ouverts et avec démonstration d'allégresse ; et en même temps les hommes qui représentaient les différentes Nations s'embrassaient tous en signe de réconciliation, et buvaient ensemble par bon accord. Aussitôt, les tambours et les trompettes cessaient et on n'entendait plus que des hautbois, des musettes et des violons, au son desquels nos Bergères dansaient en rond, et accordaient au ton de ces instruments une chansonnette dont voici le refrain :

Dormez, tambours et trompettes  
Dormez pour jamais ;  
Vous, douces musettes,  
Chantez pour la Paix !

Nous parcourûmes toute la ville, et nous retournâmes enfin dans notre quartier. On avait préparé le souper chez moi, et y soupa qui voulut. Les tables étaient dressées dans plus d'une salle, et si le repas ne fut ni superbe ni magnifique, il se passa du moins sans confusion et avec plaisir. La joie parut dans tous les esprits, et on ne vit personne sans

(1) La duchesse de Bouillon en a eu dix.

gaieté. Pour préparer ceux qui voulurent bien être du souper à n'y point apporter de mauvaise humeur, on avait mis ces vers sur ma porte :

Nul n'entre ici qui n'ait le cœur joyeux.  
Retirez-vous, misanthropes fâcheux ;  
Hommes chagrins, esprits capricieux,  
Ne passez pas le seuil de cette porte,  
On ne veut point de gens de votre sorte.  
Mais approchez, amis facétieux,  
Francs débauchés, buveurs peu soucieux  
De tous les soins que le ménage apporte,  
Vous nous verrez célébrer à longs traits  
D'un roi puissant la bonté sans seconde,  
Qui, préférant le bien de ses sujets  
Au plaisir sûr de vaincre tout le monde,  
A l'univers vient de donner la paix.

On avait encore mis ceux-ci dans les salles où le repas était préparé :

Pour célébrer la paix cette salle est choisie,  
Les voisins du quartier s'y viennent assembler.  
Haine, soupçons, querelles, jalousie  
Gardez-vous bien de les troubler.  
Que tout souci  
Sorte d'ici  
Et que l'amour même s'apprête  
Tout Dieu qu'il est, à partir de ce lieu :  
Car c'est un Dieu  
Qui ne sert qu'à rompre la tête,  
Et Bacchus seul a droit d'assister à la fête.  
O Dieu des solides plaisirs !  
Toi qui connais nos innocents désirs,  
Grand protecteur des rouges trognes,  
Assiste-nous dans ce repas,  
Et puisqu'il faut paraître bons ivrognes,  
Fais que le vin ne manque pas.

Le souper fini, il y eut un ballet, dont le sujet était pareil à ce que nous avons représenté dans les rues. Les Nations y firent des entrées particulières, et la paix les ayant ensuite toutes assemblées, elles dansèrent le grand Ballet. Toute la nuit y fut employée.



Le lendemain se passa à peu près de la même sorte. Les jours qui ont suivi n'ont été guère différents, *et tout cela dure encore.*

Je me donnerai l'honneur de faire savoir à Votre Altesse quand il sera fini, et je ne crois pas que ce soit si tôt.

Mais, Madame, la réjouissance ne s'est pas bornée dans l'enclos de votre Ville; tous les Habitants des Bourgs et des Villages de votre Duché ont témoigné qu'ils n'y étaient pas insensibles; et après s'être bien réjouis chez eux, ils sont venus, en différents jours, au nombre de plus de cent paroisses sous les armes, tambours battants et enseignes déployées, en équipage de joie, rendre à votre Château les honneurs qui vous sont dûs. M. le Maire les y recevait, comme il avait fait pour les bandes de la Ville, avec des bouteilles et des rafraîchissements qu'il leur présentait de bonne grâce. Il serait impossible de détailler les mines et les contenance de toutes ces bandes en particulier; tout le papier qui se débite ici n'y suffirait pas. Je dirai seulement qu'il y en eut une qui n'était composée que de femmes. Elles étaient plus de six-vingt (1), toutes vêtues d'un juste-au-corps d'homme, chacune un bonnet à la Houssarde, un sabre au côté, et le mousquet sur l'épaule. Il y en avait une qui les conduisait la pique à la main, et d'autres avec des halberdes qui les faisaient marcher en belle ordonnance, au son de plusieurs tambours, que des femmes battaient aussi.

Il n'y a point de compagnie de soldats disciplinés qui tienne si bien son rang, que tenaient ces Amazones. Leur marche était réglée et elles faisaient leurs décharges justes et de bonne grâce, aux lieux qu'elles voulaient saluer de leurs armes. Elles firent l'exercice dans la grande place avec autant de règle que de vieilles bandes, et elles défilèrent avec tant d'ordre, qu'elles auraient fait honte aux plus anciens régiments.

Mais entre tous ces divertissements, il n'y a rien eu de si beau ni de si galant que ce que firent les chevaliers de l'Arquebuse. Cette Compagnie est composée des plus honnêtes gens de la Ville. M. de Champrenoult, qui en est le capitaine, est un homme de joie et de plaisir, et qui n'avait garde de perdre un si beau sujet de contenter son inclination. Ces chevaliers avaient eu un petit différend pour la marche contre les officiers des quartiers, lorsque les habitants s'étaient mis sous les armes et pour éviter la brouillerie, on convint que leur Compagnie ne se trouverait pas avec les Dixaines, et qu'elle marcherait à part dans toutes les cérémonies. Cela leur inspira la résolution de se divertir aussi en leur particulier, et parce qu'ils avaient dessein entre autres choses, de faire un feu qui ne fût pas du commun, il leur fallut un peu de temps pour cela, et ils ne purent le faire voir que quelques jours après que celui de la Ville eut été tiré.

(1) Six fois vingt = cent vingt.

Le Jeu où ils tirent est sous le rempart de la Ville, en un lieu fort agréable. Il est composé de deux longues et larges allées d'arbres et de palissades fort hautes, au milieu desquelles est un grand canal, sur lequel passent les coups qu'on tire, et il règne depuis ce qu'on appelle le rivage, jusqu'à la *bute*. Tout cela est situé dans une grande place en prairie, fermée de grands arbres de tous côtés, et qui fut destinée pour faire le feu qu'ils avaient médité. Comme nous ne sommes pas dans un pays où l'on trouve d'assez habiles gens pour la conduite de ces sortes de spectacles, ils avaient fait venir du dehors un Maître fort entendu, sur la capacité duquel ils se reposèrent, et il ne les trompa pas. Je n'entends pas, Madame, assez l'artifice pour discourir en termes de l'art sur la composition du feu dont je parle. Je sais seulement que c'était une machine, sur laquelle était élevée la Discorde, et que dans cette machine il y avait mille différents secrets qui devaient donner en brûlant, comme en effet ils donnèrent, de grands plaisirs aux yeux des spectateurs. On avait attaché aux arbres qui environnaient la place, et à ceux des palissades du Jeu, une grande quantité de pots, remplis d'une certaine liqueur onctueuse, disposée à s'embraser, de sorte qu'aussitôt qu'on y mit le feu ils rendirent une telle clarté, que celle du soleil n'est pas plus grande, ni à beaucoup près si agréable. Aussi était-on parfaitement éclairé, non seulement dans la place, mais encore bien loin aux environs.

Ces messieurs me firent l'honneur de me prier d'allumer leur feu au nom de Son Altesse Monseigneur, et le jour qui fut choisi pour cela, ils allèrent tous en bon ordre saluer le château, et ensuite se promenèrent par la ville, avec des tambours et des hautbois qui battaient une marche qui leur est particulière.

On voyait flotter un drapeau, sur lequel était écrite cette terrible devise, *Nul ne s'y frotte*, que prenait autrefois Robert de la Mark, comte de Champagne, et seigneur de Château-Thierry. On la voit encore en vieux gothique sur la porte de votre château, d'où ce seigneur défiait tout le monde, et faisait trembler tous ses voisins.

Cette forteresse est enfin rentrée dans le domaine de ses descendants, après avoir été longtemps dans la main du roi. Mais il n'est pas, Madame, question de l'Histoire, il faut retourner à nos arquebusiers, qui après avoir fait leur montre, qui dura jusqu'à la fin du jour, marchèrent enfin où leur feu était préparé. La plus grande partie de la ville s'y rendit. On voyait l'autre sur le rempart, et un nombre infini de dames aux fenêtres du château et des maisons de la ville, qui sont plus basses et qui ont leurs vues sur cette place. Le feu fut allumé par le plus bas étage de la machine, et aussitôt on vit sortir du jeu de l'Arquebuse une colombe, symbole de la paix, avec un bec ardent, qui après avoir fait plusieurs tours en l'air, fondit enfin sur la machine, et mit le feu à la discorde; après quoi elle retourna d'où elle était venue. En même temps, toute la

machine s'enflamma. Il en sortit un nombre prodigieux de fusées, qui volèrent jusqu'aux nues. On vit une grande roue de feu, qui tournait avec une rapidité extraordinaire, des serpenteaux sans nombre, et de toutes les sortes d'artifices qu'on se puisse imaginer. Mais quand la discorde fut atteinte jusqu'à l'endroit où la poudre avait été déposée, elle fut élevée dans l'air d'une hauteur excessive, et y creva avec un bruit effroyable. Il sortit de son corps des feux de toutes parts et de différentes figures ; les uns formaient des épées, les autres des lances, des couronnes, et des lettres de l'Alphabeth (*sic*). Enfin, cela fit le plus bel effet du monde, et plusieurs personnes qui ont vu des feux en beaucoup d'endroits assurent qu'ils n'en ont point vu de plus beau ni de mieux exécuté. Les chevaliers, ayant fait une belle salve de mousqueterie et crié *Vive le Roy* à gorge déployée avec tout ce qu'il y avait de monde sur la place, rentrèrent dans le jeu où il y eut un souper magnifique et superbe. Mais, Madame, ce ne sont pas là des épithètes d'ornement de discours ; la magnificence y fut effective, et le bal qui suivit dura jusqu'au jour. Ils ont continué jusques à présent ; ils soupent et dansent tous les soirs chez leur capitaine ou chez quelque autre de leurs officiers, et dans leur compagnie, non plus que dans les autres sociétés de la ville, on ne voit pas encore que les divertissements aient diminué.

Tout cela, Madame, n'est qu'un petit échantillon de ce qui se passe ici, mais il faudrait un trop gros livre pour en faire une relation plus parfaite.

Prenez en gré, belle Princesse,  
Le peu que j'en ai rapporté.  
Le reste une autre fois vous sera raconté,  
Si ce peu là n'a point ennuyé Votre Altesse.

DE LA HAYE.

Ce 15 Décembre 1697.

\*  
\* \*

Le *Mercur*e galant donne également le récit des fêtes qui eurent lieu à La Ferté-Milon à l'occasion de la paix. Mais là, les réjouissances furent agrémentées d'un programme littéraire. Les dames de la ville, ne doutant de rien, se mirent en tête de jouer l'*Iphigénie en Aulide* de leur compatriote Racine.

Le souvenir de la Champmeslé (1) ne les troublait sans doute pas, et le bourgeois de La Ferté-Milon qui a envoyé la note à insérer au *Mercur*e déclare que « jamais pièce de théâtre n'avait été mieux représentée ».

Voici l'extrait du *Mercur*e galant :

La Ferté-Milon étant une des villes du royaume qui a le plus souffert durant les dernières guerres, à cause de sa situation, qui la mettait dans la nécessité de souffrir le passage continu d'une grande quantité de troupes, la paix y a causé toute la joie que l'on peut s'imaginer. Sitôt qu'on y sut qu'elle avait été signée avec la Hollande, l'Angleterre et l'Espagne, quelques bourgeois qui se rencontrèrent sur la place, ne pouvant retenir leur zèle, firent mettre le feu à une charretée de fagots qui s'y trouva, après l'avoir payée à celui à qui elle appartenait. Leur exemple fut suivi de toute la ville, et bientôt après on vit des feux par toutes les rues, quoique ce fût en plein jour. M. Héricart, lieutenant général, juge de police, et maire de la ville (2), loua hautement le zèle des habitants, et témoigna que la ville avait résolu de faire des réjouissances extraordinaires. Le jour pris au 25 novembre, le *Te Deum* fut chanté dès la veille après vêpres, dans l'église paroissiale de Notre-Dame, et tous les officiers de ville, du présidial et du bailliage, avec la Compagnie de l'Arquebuse, y assistèrent, et ce jour-là 25 la publication de la Paix se fit au château et aux principales places en l'ordre suivant. D'abord on vit paraître la Compagnie de l'Arquebuse à cheval. Elle était suivie des officiers de Justice du Bailliage et de la Ville, précédés des bedeaux et huissiers, tous en leurs habits de cérémonie et à cheval ; ensuite venaient les jeunes gens de la ville aussi à cheval et très proprement vêtus. Les cinq compagnies de la ville allaient à pied, les chefs étant à cheval à la tête de leur compagnie.

Madame Héricart, épouse de M. le Lieutenant général et Maire de la Ville, jeune dame belle, très bien faite et d'un esprit tout de feu, crut que rien ne seconderait mieux les réjouissances publiques dont son mari était le mobile, que la représentation d'une pièce de théâtre. Elle en

(1) Jamais Iphigénie en Aulide immolée  
Ne coûta tant de pleurs à la Grèce assemblée  
Que dans l'heureux spectacle à nos yeux étalé  
En a fait sous son nom verser la Champmeslé.

BOILEAU.

(2) Louis, le frère de Marie Héricart, femme de La Fontaine.

avait fait la proposition à deux de ses amies, qui ayant approuvé son dessein, offrirent de prendre chacune un rôle avec elle.

On envoya quérir d'autres dames et quelques jeunes gens de la Ville, qui se mirent agréablement de la partie et conclurent tous ensemble qu'il fallait choisir une tragédie parmi celles de Racine ; car outre que cet illustre auteur n'a rien fait que d'achevé, il n'y avait pas d'apparence que dans un lieu qui se glorifie de sa naissance, on représentât une pièce qui ne fût pas de lui. On avait choisi *Iphigénie*, et on la représenta le soir de la publication sur un théâtre dressé dans un salon chez Madame Héricart. Le bruit de ce qui s'était préparé à La Ferté-Milon s'étant répandu dans toute la province, presque toute la noblesse des environs, et plusieurs gens de marque des villes voisines s'y rendirent ; et quoi qu'on se fût exposé aux injures d'un temps fort fâcheux, personne ne se repentit de la peine qu'il s'était donnée.

Le succès passa de beaucoup ce que l'on s'était promis, tout le monde étant demeuré d'accord que jamais pièce de théâtre n'avait été mieux représentée et par des personnes si aimables.

Le spectacle fini, Messieurs de Ville conduisirent tout ce qu'il y avait de personnes de distinction dans l'Hôtel de Ville, où il y avait des tables et des couverts préparés dans les salles, pour plus de deux cents personnes, qui y furent régalingées splendidement. Au sortir du souper on commença le bal, qui dura jusques au jour. Il y eut toute la nuit des feux et des tables dans toutes les rues, et le vin et les pâtés que Messieurs de Ville avaient fait distribuer dans les quartiers, mirent tout le peuple de si belle humeur que la fête dura trois jours, pendant lesquels on n'entendit que décharges de mousqueterie, et que tambours, trompettes, hautbois, violons et cris continuels de *Vive le Roy !*

Nos ancêtres, décidément, savaient s'amuser.

E. DERAINE.